

Projet de politique documentaire pédagogique et informationnelle Aide méthodologique

« Une politique documentaire d'établissement a pour finalité de rendre l'élève acteur et citoyen dans la société de l'information et de développer son accès à la culture. Elle s'inspire de valeurs partagées et de principes. » Source :

* Politique documentaire et informationnelle (Académie de Lyon)

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/documentation/poldoc/>

La grille proposée pour le **projet de politique documentaire pédagogique et informationnelle** est un outil de présentation qui ne pourra être renseigné de manière linéaire. En effet, la première page doit permettre de rassembler de manière synthétique les éléments clés. Cette synthèse sera rédigée seulement au terme de l'élaboration du projet. Cependant les principes et les valeurs qui fondent le projet peuvent et doivent être posés en amont de la démarche.

Établir un projet conduit à des choix : axes prioritaires tenant compte des orientations nationales et académiques, articulés au contrat d'objectifs et au projet d'établissement.

Il est nécessairement synthétique et ne saurait lister toutes les tâches et activités du professeur documentaliste.

Les axes de travail **en lien avec la vie scolaire** doivent apparaître dans ce document. Ils feront partie des objectifs ou sous-objectifs retenus.

N.B. Les actions prévues, par le professeur documentaliste seul ou avec différents partenaires (professeurs des autres disciplines, CPE, COP, ...) ne seront pas développées dans le projet. Elles feront l'objet de documents internes à l'établissement.

Présentation synthétique du projet

Principes et valeurs

Il s'agit d'explicitier les principes et valeurs qui ont prévalu à l'élaboration de ce projet.

En tant que professeur documentaliste, pilote de ce projet (élaboré dans la mesure du possible, en équipe interdisciplinaire), qu'est-ce que je veux pour les élèves ?

Où est-ce que je veux les conduire à la fin du cycle ? (N+3 pour le lycée ou N+4 pour le collège).

Objectifs prioritaires

Les objectifs prioritaires seront définis après l'analyse diagnostique et en tenant compte de différents éléments du contexte : orientations nationales et académiques, contrat d'objectifs, projet d'établissement. Ce cadre reprendra les intitulés des objectifs (3 maximum) retenus pour le projet.

Mots-clés

Les mots-clés retenus doivent donner une vision globale du projet et de ses différentes facettes.

Ils peuvent être relativement généraux ou plus précis.

Exemples de mots-clés généraux (liste non limitative) : *maîtrise de l'information, progression des apprentissages, information sur l'orientation, éducation aux médias, esprit critique, coopération avec les enseignants...*

Exemples de mots-clés précis (liste non limitative) : *évaluation de l'information, apprentissage de la sélection de l'information, respect du droit d'auteur...*

§ § §

Analyse diagnostique

Exemples donnés à titre purement indicatif

	points « faibles » (Maximum 3)	points « forts » (Maximum 3)
Caractéristiques du CDI	<ul style="list-style-type: none"> * Les ouvrages documentaires et les périodiques sont peu lus et exploités * Faible capacité d'accueil 	Fonds d'ouvrages de fiction de qualité et enrichi chaque année
Environnement Tice	<ul style="list-style-type: none"> * Ordinateurs du CDI vieillissants * Manque d'usage des ressources numériques * Logiciel documentaire non accessible en dehors du CDI et de l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> * vidéoprojecteur permettant des présentations collectives * Utilisation régulière de GIBII
Remarques (si nécessaire)		

Quels sont selon vous les besoins essentiels de vos élèves en termes d'apprentissages info-documentaires ? (3 au maximum)¹	Points forts et points faibles des réponses apportées dans l'établissement	
	Points faibles	Points forts
Besoin de savoir vérifier la fiabilité de l'information Respecter le droit d'auteur Continuité dans les apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> * Les apports faits en 6ème ne sont pas réactualisés au cours des 4 années de collège 	<ul style="list-style-type: none"> * Apports en collaboration avec les enseignants de SVT en classe de 3ème
Autres besoins essentiels des élèves (3 au maximum) Pratique de la lecture de fiction Accompagnement individuel	<ul style="list-style-type: none"> * Difficultés pour « faire lire les élèves de 3ème » 	<ul style="list-style-type: none"> * Des actions lectures régulièrement reconduites avec les élèves de 6ème et 5ème
Remarques (si nécessaire)		

N.B. Les éléments mentionnés dans le tableau ci-dessus sont des exemples. Il appartient à chacun d'identifier les besoins de formation ou d'accompagnement des élèves de son établissement.



¹ Voir annexe 3

Contexte du projet de politique documentaire pédagogique et informationnelle

Contrat d'objectifs²

(disponible auprès du chef d'établissement)

À consulter

* Le contrat d'objectifs (Eduscol)

<http://eduscol.education.fr/cid48147/preparation-de-la-rentree-2007-priorite-n-1.html#contratobj>

* Bibliographie : le contrat d'objectifs des EPLE (Académie de Créteil)

http://www.crdp.ac-creteil.fr/donnees/crdp/pdf/documentation/le_contrat_d_objectifs.pdf

Projet d'établissement

À consulter

* Projet d'établissement (Eduscol)

<http://eduscol.education.fr/cid47770/projet-etablissement.html>

* Le cadre du projet d'établissement (ESEN)

http://www.esen.education.fr/fileadmin/user_upload/Modules/Film_annuel/Fiches/projet_etablisst/cadre_pro_j_etabl.pdf

* La politique documentaire dans le cadre d'un projet d'établissement (Académie de Nancy-Metz)

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/cdi/web/pde.htm>

Autres éléments contextuels à prendre en compte

Tout élément du contexte de l'établissement susceptible d'orienter le projet.

Exemples :

- Nombreux changements de professeurs documentalistes sur le poste ;
- Pas de projet pédagogique documentaire pour la période 2006-2009 ;
- Projet de restructuration du CDI ;
- Existence ou mise en place d'un ENT ;
- Sections spécifiques de l'établissement ;
- Etc.

☺ ☺ ☺

² Voir des exemples en annexe 1

Objectifs du projet de politique documentaire pédagogique et informationnelle

Objectif 1 : Développer l'exploitation de l'information scolaire et professionnelle

Articulation avec les orientations ministérielles ou académiques, le contrat d'objectifs et/ou le projet d'établissement

Circulaire de rentrée 2009 : permettre aux élèves de mieux choisir leur orientation.

Contrat d'objectifs : remotiver les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} aussi bien dans leur travail que dans leur projet d'orientation, en favorisant notamment l'orientation des filles vers les filières scientifiques.

Projet d'établissement : consolider les acquis (taux de redoublement, taux de réussite à l'examen) et faire évoluer les flux d'orientation.

NB. On trouvera des exemples en annexe 1.

Constats qui fondent le choix de cet objectif :

Analyser la situation initiale : dans l'exemple choisi, usages individuels spontanés de la documentation spécialisée, demandes des élèves, séances et animations pédagogiques en ce domaine, travail avec le COP...

On pourra s'appuyer sur le bilan du projet 2006-2009.

Sous-objectifs et axes de travail

Mettre en évidence le travail en commun avec les partenaires internes à l'établissement, enseignants de discipline ou personnels de la vie scolaire sur des points comme le socle commun, le B2I, l'accompagnement éducatif, la politique de formation à l'internet, l'enseignement des arts...

Indicateurs retenus pour l'évaluation

Les indicateurs peuvent être quantitatifs ou qualitatifs

Un indicateur est un outil d'évaluation. Il est nécessaire d'avoir une mesure à l'origine pour pouvoir mesurer l'écart à l'arrivée.

Pour être valide un indicateur doit porter précisément sur ce que l'on veut mesurer.

L'indicateur doit être en adéquation avec la situation et le but visé.

Un indicateur est construit : il met en relation différentes données brutes.

Dans le cas pris en exemple dans ce document, l'exploitation de la documentation sur les métiers et l'orientation, on pourra bâtir un indicateur combinant le nombre de séances conduites, la qualité de la prise de notes des élèves au cours de ces séances, les sources consultées par les élèves qu'il s'agisse des documents du CDI, de ressources numériques sur abonnement ou des ressources de l'internet.

Pour plus d'information voir ci-dessous l'annexe 2

Dispositif d'évaluation prévu

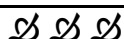
L'évaluation consiste à faire apparaître les écarts entre la situation au moment de la conception du projet et la situation à N+x, puis à analyser ces écarts pour déterminer si les objectifs visés sont atteints (entièrement, partiellement) ou non.

En aucun cas, il ne s'agit d'évaluer chaque action (ceci relève du bilan annuel).

Pour cette rubrique, il s'agit d'indiquer la méthode qu'on utilisera pour évaluer la réussite d'un objectif ou d'un sous-objectif en se référant aux indicateurs retenus.

Comme pour le diagnostic, les méthodes pourront être variées : l'essentiel est qu'elles permettent d'appliquer les indicateurs retenus.

On pourra procéder par statistiques, observation des élèves, questionnaire, évaluation de productions d'élèves (qualité du webclasseur par exemple).



Annexe 1

Exemples d'orientations nationales ou académiques

- accompagnement éducatif,
- socle commun,
- développement des ENT et des ressources numériques,
- orientation,
- histoire des arts...

Exemples d'axes de contrats d'objectifs

Ces exemples sont empruntés à l'académie de Nancy-Metz ou à celle de Dijon.

http://www.ac-nancy-metz.fr/Academie/Actualites/contrats_objectifs.htm

- Promouvoir la santé des élèves et favoriser l'apprentissage de la citoyenneté ;
- Promouvoir la vie culturelle dans sa diversité ;
- Développer la culture scientifique ;
- Développer l'esprit européen ;
- Diversifier les choix d'orientation en fin de 3^o pour réduire les choix par défaut ;
- Rendre le lycée attractif (grâce notamment à des partenariats extérieurs) ;
- Améliorer la fluidité des parcours et la réussite de tous les élèves (liaison Bac Pro/BTS) ;
- Mettre en place un label Lycée des Métiers ;
- Prendre en compte la grande hétérogénéité du public accueilli (enfants sans besoins particuliers qui côtoient des enfants en difficulté sociale ou psychologique et des enfants en grand retard scolaire) ;
- Mettre en place une politique visant à donner du sens à l'école et travailler la motivation en ouvrant les choix possibles.

Exemples d'objectifs de projet d'établissement

Ces exemples sont empruntés à des établissements de diverses académies.

- Consolider les acquis (taux de redoublement, taux de réussite à l'examen) et faire évoluer les flux d'orientation ;
- Éduquer à la citoyenneté et prévenir le racisme ;
- Développer les technologies de l'information et de la communication afin de mettre à la disposition de tous les élèves les outils de l'avenir et leur donner les meilleures chances de réussite ;
- Développer l'ouverture culturelle et linguistique et démocratique ;
- L'action périscolaire : se mobiliser ensemble dans la création et l'animation, pour une plus grande ouverture individuelle et collective ;
- Transformer élèves et étudiants en citoyens du XXI^e siècle ;
- S'affirmer comme lycée des métiers.



Annexe 2 La notion d'indicateur

La norme NF ISO 11620 d'octobre 1998 donne la définition suivante : « expression employée pour caractériser les activités (événements, objets, personnes) à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs dans le but d'en déterminer la valeur. »³

*** Un indicateur est un outil d'évaluation.**

« Afin de travailler sur des bases les plus objectives possibles, l'évaluation du projet doit avoir recours à des points de repère clairement identifiés et incontestables. Cela permettra un affichage et une communication sur l'évolution du projet et légitimera un éventuel recentrage ou une modification de son cours, assurant un suivi des actions. »

Augé, Véronique et al. **Politique documentaire et établissement scolaire**. Paris : ADBS, 2007. Sciences et techniques de l'information. ISBN 978-2-84365-096-3

*** Un indicateur est intrinsèque à l'analyse de situation et à l'objectif pour lequel il est retenu.**

Ainsi le taux de prêt global du CDI ne saurait être un indicateur de l'utilisation de la documentation sur les métiers et l'orientation.

Pour être valide un indicateur doit porter précisément sur ce que l'on veut mesurer.

L'indicateur doit être en adéquation avec la situation et le but visé : La consultation de bases de données ou de l'internet ne peut être mesurée de manière pertinente si le CDI ne dispose que d'un ou deux postes...

Un indicateur est construit : il met en relation différentes données brutes et en particulier le public concerné. En effet, les indicateurs « les plus utiles se repèrent toujours parce qu'ils mettent en relation efficacement un paramètre de publics et un paramètre de contenu »⁴

Exemples :

- Le nombre total de prêts d'ouvrages de fiction ne pourra constituer un indicateur à lui seul car le volume de prêts ne correspond qu'à une image fragmentaire des lectures des élèves : certains élèves de lycée sont de bons lecteurs et ne fréquentent pas le CDI ou bien le fréquentent sans faire aucun emprunt. La lecture sur place de bandes dessinées, par exemple, n'est pas prise en compte dans les statistiques de lecture. Par contre, mis en relation avec d'autres données brutes, il pourra servir à construire un indicateur pertinent.
- Le nombre total de prêts d'ouvrages de fiction pour une classe (ou un niveau) couplé les caractéristiques du public visé peuvent mesurer l'impact et la pertinence des actions lectures menées avec ce public.
- Le nombre total de prêts d'ouvrages de fiction + la consultation sur place par rapport au fonds global (fiction) permettra de mesurer le taux de rotation des collections. Pour la consultation sur place, les statistiques ne seront jamais parfaitement exactes (mais un ouvrage emprunté est-il assurément lu ?). Cependant, l'observation et le pointage pendant une ou deux semaines peut donner un ordre de grandeur exploitable.
- En termes de fréquentation autonome du CDI, le nombre moyen d'élèves par heure, ne devient un véritable indicateur que corrélé à d'autres données comme :
 - o L'activité des élèves (devoirs, recherches documentaires, lecture...) / temps de présence
 - o Le nombre d'élèves présents dans l'établissement en dehors des cours.
 - o Les demandes de travaux de recherche individuels ou collectifs donnés par les enseignants.
 - o
- Le nombre global de séances pédagogiques est une donnée brute. Associé au contenu, il peut devenir un indicateur. Par exemple, si on décide de faire du respect du droit d'auteur une priorité, le temps consacré par le professeur documentaliste, la prise en compte dans les diverses disciplines, le nombre de classes concernées permettent d'établir un indicateur pour évaluer l'objectif « amener les élèves à connaître et respecter le droit d'auteur ».

S S S

³ Définition citée in : Journées départementales 2002-2003 des enseignants documentalistes organisées par le CRDP de Poitou-charentes. *Document de réflexion sur l'aide à la construction du projet documentaire d'un CDI et sur la mise en oeuvre d'indicateurs d'activité* [en ligne]. Poitiers : CRDP de Poitou-Charentes, 2004 [Réf. du 7 déc. 2009]. Disponible à l'adresse : http://club-bcdi.crdp-poitiers.cndp.fr/liaison/pdf/indicateursperformance_stat.pdf

⁴ Calenge, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2008 ; p. 93

Annexe 3

Analyse diagnostique : recueillir des données à propos des pratiques informationnelles ou culturelles des élèves

L'analyse diagnostique peut s'appuyer sur des données quantitatives comme le taux de prêt, le taux de fréquentation mais aussi sur des données qualitatives.

On trouvera ci-dessous une liste de ressources donnant des pistes pour observer les pratiques des élèves afin de définir leurs besoins de formation.

Observer

Différents champs d'observation (lecture, rapport à l'information, formation antérieure, compétences acquises) sont répertoriés dans ce document :

* Groupe de réflexion sur la politique documentaire des établissements scolaires. **La politique documentaire des établissements scolaires : guide méthodologique.** [En ligne]. Orléans : IUFM d'Orléans-Tours, [s.d.]. [réf. du 14 déc. 2009]. Les acteurs : les élèves, p. 5-6. Disponible à l'adresse : http://www.orleans-tours.iufm.fr/ressources/trans_discipline/diagpol.pdf

Recueillir les représentations des élèves

Connaître les représentations des élèves est indispensable pour déterminer leurs besoins de formation.

Les questionnaires d'enquête⁵ de Pascal Duplessis et ceux de collègues de l'académie de Dijon peuvent permettre d'appréhender les conceptions des élèves de différentes notions. Exemples : mot-clé, internet, moteur de recherche, fiabilité de l'information.

* Duplessis, Pascal. **Enquête sur les représentations des notions info-documentaires des élèves** [en ligne]. Pascal Duplessis, 2008 [réf. 14 déc. 2009]. Disponible à l'adresse : <http://esmeree.fr/lestroiscouronnes/idoc/blog/enquete-sur-les-representations-des-notions-info-documentaires-des-eleves>

* Groupe in situ Saône-et-Loire Nord. Lycées, Roucher-Sarrazin, Claude et Dambrin, Magali. **Représentations des élèves de l'internet** [en ligne]. Dijon : Académie de Dijon, 2009 [réf. du 14 déc. 2009]. Disponible à l'adresse : http://cdi.ac-dijon.fr/peda/ed_medias/representations_internet.htm

* Groupe in situ Saône-et-Loire Nord. Lycées. **Questionnaire sur les représentations de l'internet** [en ligne]. Dijon : Académie de Dijon, 2009 [réf. du 14 déc. 2009]. Disponible à l'adresse : <http://cdi.ac-dijon.fr/formation/insitu08-09.htm>

Évaluer les compétences des élèves en début d'année

Groupe de formateurs en documentation. **Politique documentaire** [en ligne]. Dijon : IUFM de Bourgogne, 2006 [réf. du 14 déc. 2009]. Diagnostic. Formation des élèves. Disponible à l'adresse : <http://www.dijon.iufm.fr/spip.php?article88>

Observer les pratiques informelles des élèves

* Boubée, Nicole. **L'image dans l'activité de recherche d'information des élèves du secondaire : ce qu'ils en font et ce qu'ils en disent** [en ligne]. Archivesic, 2007 [réf. du 14 déc. 2009]. [7 p.] Également publié dans Spirale, octobre 2007, n°40. Disponible à l'adresse : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00259331/en/

⁵ Liste non-exhaustive, bien évidemment

* Boubée, Nicole. **Le rôle des copiés-collés dans l'activité de recherche d'information des élèves du secondaire**. [en ligne]. Archivesic, 2008 [réf. du 14 déc. 2009]. 13 p. Disponible à l'adresse : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00344161/en/

* Aillerie, Karine. **Les pratiques de recherche d'information informelles des jeunes sur internet** [en ligne]. Archivesic, 2008 [réf. du 14 déc. 2009]. 5 p.. Disponible à l'adresse : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/view_by_stamp.php?&halsid=lbbcn1tsv7bi4307uhs5in5c64&label=ERTE&langue=fr&action_todo=view&id=sic_00344181&version=1&view=extended_view

*Fabre, Isabelle (Coord.), Gardies, Cécile (Coord.), et Marcel Jean-François (Coord.),. Les élèves et la documentation. **Cahiers pédagogiques**, février 2009, n°470, p, 7-60
Le sommaire est disponible en ligne, ainsi que quelques articles complémentaires : http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?page=numero&id_article=4250



Annexe 4

Quelques références générales sur la politique documentaire

* France. Académie (Lyon). Politique documentaire [en ligne]. Lyon : Académie de Lyon, 2007, [réf. du 6 décembre 2008]. Disponible à l'adresse : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/documentation/poldoc>

* Augé, Véronique et al. **Politique documentaire et établissement scolaire**. ADBS, 2007. Sciences et techniques de l'information. ISBN 978-2-84365-096-3.

* FADBEN. Politique documentaire : un concept, des enjeux. **Médiadoc**, septembre 2003.

* FADBEN. Politique documentaire : réflexions et outils. **Médiadoc**, mars 2004.

* Groupe de formateurs en documentation. **Politique documentaire** [en ligne]. Dijon : IUFM de Bourgogne, 2006 [réf. du 14 déc. 2009]. Disponible à l'adresse : <http://www.dijon.iufm.fr/spip.php?rubrique71>

Bibliographies

Pôle national des contenus numériques. **Les politiques documentaires d'établissement scolaire** [En ligne]. Chasseneuil-du-Poitou : CNDP, 30 mai 2005. [réf. 14 déc. 2009]. Disponible à l'adresse : <http://www.educasources.education.fr/selectthema.asp?id=81141>

ESEN. **Politique documentaire** [En ligne]. Chasseneuil-du-Poitou : ESEN, 2006. [réf. du 14 déc. 2009]. Disponible à l'adresse : <http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/detail-d-une-ressource/?idRessource=176&cHash=d91ae434e8&p=1>